

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre (TB ORGO)

+ Le métier

Le titulaire du baccalauréat Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre est un technicien professionnel chargé de la réalisation de la structure porteuse d'un bâtiment, de l'implantation à la réception des travaux.

Son activité est centrée sur la réalisation d'ouvrages maçonnés, d'ouvrages en béton armé ainsi que sur le terrassement et les réseaux. Il est également chargé de mettre tout en œuvre pour garantir sa sécurité et celle de ses coéquipiers.

La réalisation des ouvrages est précédée d'une étude prenant en compte toutes les contraintes réelles du chantier ainsi que les normes qualitatives et environnementales en vigueur.

L'organisation de chantier fait partie intégrante de la formation ainsi que la topographie et l'étude des matériaux de construction (laboratoire).

Il réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier, pouvant impliquer la lecture de plans et de documents d'exécution s'y rapportant.

Il peut être assisté d'autres employés, en principe de qualification moindre.

Sur instruction du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentations ayant trait à l'exécution du travail quotidien.

+ Accès à la formation

Le recrutement se fait à l'issue de la classe de troisième pour intégrer une seconde Bac Professionnel Famille des Métiers de la construction Durable du Bâtiment et des Travaux Publics. L'élève aura alors le temps de choisir progressivement le métier qui lui plaît : **Technicien du Bâtiment, Organisation Réalisation du Gros Œuvre**, aménagement finition du bâtiment, intervention sur le patrimoine bâti, menuiserie aluminium verre, ouvrage du bâtiment métallerie et travaux publics.

Uniquement les deux premiers métiers sont assurés par le lycée.





Débouchés professionnels

Poursuites d'étude

+ Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 4 ans, alternée avec 22 semaines en entreprise et permet de préparer :

- le Bac Professionnel,
- un diplôme d'état ski ou accompagnateur en moyenne montagne ou guide de haute montagne ou le brevet national de pisteur secouriste,
- les attestations liées à l'utilisation, le montage/démontage et la réception d'échafaudages,
- le SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- la certification AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

+ Le monde professionnel

Le technicien professionnel en organisation et réalisation du gros œuvre est susceptible d'être employé par des entreprises de natures et de tailles différentes :

- en entreprises artisanales : comme collaborateur de l'artisan,
- en petites ou moyennes entreprises (PME) : travail en équipe encadré par un chef d'équipe ou un chef de chantier,
- en entreprises faisant partie de gros groupes type Vinci, Bouygues, Eiffage
- en entreprises spécialisées : la préfabrication industrielle par exemple.

+ Poursuites d'études

La poursuite d'étude se fait principalement par la voie du BTS. Exemples de formations :

- BTS Bâtiment
- BTS Travaux public
- BTS Etude et Economie de la construction
- DUT Génie civil construction durable (ENEPS)



Lycée des Métiers de la Montagne

62 Avenue du Vigny

73140 St Michel de Maurienne

Tél. 04 79 56 50 42

ce.0730039w@ac-grenoble.fr

www.lyceedesmetiersdelamontagne.org

  lyceedesmetiersdelamontagne